



FINANCEMENT BOUCLÉ POUR LE PROLONGEMENT DE LA LIGNE 11 À L'EST

Le Conseil du STIF a adopté à l'unanimité le protocole cadre relatif au financement du prolongement de la ligne 11 à Rosny-Bois-Perrier et l'adaptation des stations de la ligne existante dans Paris et à Mairie des Lilas. Le financement de ce projet, d'un montant de 1 298 millions d'euros, sera assuré par l'Etat, la Région Ile-de-France, la Société du Grand Paris, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, le département de Paris et la RATP.

Le Protocole cadre relatif au financement du prolongement de la ligne 11 à Rosny-Bois-Perrier et de l'adaptation des stations existantes, est établi pour couvrir l'intégralité du financement de l'opération pour un montant de 1 298 millions d'euros aux conditions économiques de janvier 2014 selon le plan de financement suivant :

- Pour le volet infrastructure du prolongement de la ligne 11 à Rosny-Bois-Perrier, d'un montant de 1 084 millions d'euros :
 - l'Etat à hauteur de 214,4 M€ soit 19,78% ;
 - la Région Ile-de-France à hauteur de 500,3 M€ soit 46,15% ;
 - la Société du Grand Paris à hauteur de 305,3 M€ soit 28,16% ;
 - Le Département de la Seine-Saint-Denis à hauteur de 64 M€ soit 5,90% ;
- Pour le volet adaptation des stations existantes de la ligne 11, d'un montant de 214 millions d'euros :
 - l'Etat à hauteur de 24 M€ soit 11,22% ;
 - la Région Ile-de-France à hauteur de 56 M€ soit 26,18% ;
 - le Département de Paris à hauteur de 61 M€ soit 28,50% ;
 - la RATP à hauteur de 73 M€ soit 34,11%.

L'intégralité du parc de matériel roulant de la ligne sera renouvelée et à cette occasion les rames passeront de 4 à 5 voitures pour faire face à l'augmentation du trafic. Le coût du matériel roulant supplémentaire lié au prolongement est estimé à 151 millions d'euros, financés à 100% par STIF.

Par ailleurs, les travaux de prolongement de la ligne 11 feront l'objet de plusieurs conventions de financement. Une première convention de 110 M€, relative aux études « Projet » de l'adaptation des stations existantes et à la première tranche des travaux, est adoptée ce jour par le Conseil du STIF. Son financement sera assuré par l'Etat, la Région Ile-de-France, le Département de Paris et la RATP.

Le projet de prolongement de la ligne 11 du métro à l'est prévoit de relier sur 6 kilomètres environ le terminus actuel de la ligne (Mairie des Lilas) à la station de RER E Rosny-Bois-Perrier. La maîtrise d'ouvrage de ce projet est assurée par le STIF et la RATP, en partenariat avec la Région Ile-de-France, l'Etat et le Conseil général de la Seine-Saint-Denis.

Cinq communes sont concernées par le projet : Les Lilas, Noisy-le-Sec, Montreuil, Romainville et Rosny-sous-Bois. Paris est également concerné par l'adaptation de la ligne et des stations existantes.

A la mise en service du prolongement, 82 500 personnes, habitants et salariés, seront à 600 mètres ou moins d'une des 6 nouvelles stations. Le prolongement de la ligne 11 offrira des correspondances avec le réseau existant et en projet : prolongement du T1 de Bobigny à Val-de-Fontenay à la station Place Carnot, RER E à Rosny-Bois-Perrier, ligne 15 du Nouveau Grand Paris.

Pour en savoir plus : <http://rosnyboisperrier.prolongementligne11est.fr/>

CONTACTS PRESSE

- Sébastien Mabile : 01.47.53.28.42 / sebastien.mabile@stif.info
- Guillaume Autier : 01.82.53.81.05 / guillaume.autier@stif.info